



Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

30 juin 2019

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> GROS PLAN DU MOIS

FORÊT PUBLIQUE

Filière bois et avenir de la gestion des forêts françaises au cœur des débats des assemblées de Communes forestières

A l'occasion de leurs assemblées générales ces derniers mois, y compris dans la nouvelle représentation mise en place dans le Vaucluse, les associations de Communes forestières ont invité les élus locaux à échanger notamment sur le développement de la filière bois dans les départements, mais aussi sur l'avenir de la gestion des forêts françaises. Ce sujet est le fruit d'une réflexion entamée fin 2018, qui a abouti à la rédaction d'un manifeste discuté et partagé lors du Congrès national des Communes forestières les 6 et 7 juin derniers à Epinal.



6 associations de Communes forestières pour les 6 départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le développement de la filière bois, sujet phare de l'action des Communes forestières

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, près de 500 collectivités adhèrent aux associations départementales de Communes forestières, dont la mission est de les représenter et les accompagner dans leurs projets forêt et bois,



pour la gestion durable et la préservation de l'espace forestier.

En avril et mai derniers, ces collectivités étaient invitées aux assemblées générales départementales pour partager les bilans de l'année écoulée, orienter l'action de leur association, et échanger sur les sujets à enjeux dans leurs départements.

La filière bois et l'usage des bois locaux en construction et en bois énergie a été un sujet phare développé dans chacune des assemblées, sous divers angles, que ce soit la complémentarité des usages bois d'œuvre/bois énergie, l'utilisation du bois local dans les constructions publiques, la valorisation des bois en circuit court avec la certification BOIS DES ALPES™, la réponse aux enjeux climat-énergie, la rénovation énergétique, les préconisations issues du Schéma régional biomasse.

Les élus ont ainsi pris conscience du rôle de levier des communes et collectivités dans le développement d'une filière forêt-bois, l'enjeu économique mais aussi climatique à assurer la valorisation en circuit court de cette ressource à la fois matériau et outil de transition énergétique, l'importance de la gestion de l'espace forestier et de sa prise en compte dans l'aménagement des territoires.



Puis, selon les départements, étaient à l'ordre du jour : la santé des forêts, avec notamment le bilan du développement des chenilles processionnaires, l'évolution des modes de ventes en forêt publique, le rôle des élus pour encourager la gestion des forêts sur le territoire communal, les « paiements pour services écosystémiques »...

Une nouvelle représentation dans le Vaucluse

Dans le Vaucluse, l'assemblée du 22 mai 2019 a marqué un tournant : celui de la mise en route d'une nouvelle représentation des communes à l'échelle départementale sur les questions forêt et bois, avec la constitution d'une équipe d'élus au service des communes du département.

Après plusieurs mois d'échanges depuis 2018, qui ont donné lieu à des rencontres et des formations d'élus dans le département, une vingtaine d'élus, maires et élus locaux, se sont réunis, le 22 mai 2019 à Avignon, pour se structurer en association départementale de Communes forestières, portée par l'Association des maires de Vaucluse avec l'appui de l'Union régionale des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, en présence des représentants de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et des services de l'Etat.

Ces communes ont ainsi concrétisé leur volonté de s'organiser pour être représentées dans les différentes ins-



tances départementales et faire avancer les sujets de la construction bois, la transition énergétique, la gestion durable des forêts et la valorisation de la ressource locale, dans le Vaucluse, aux côtés de leurs partenaires habituels.

Conduite par Luc Reynard, Maire de Bédoin, élu Président, Laurence Chabaud-Geva, Maire de Saumane-de-Vaucluse, élue Vice-Présidente, Jean-François Lovisol, Maire de La Tour d'Aigues et Président de l'AMV, élu Trésorier, et Jean-Pierre Peyron, Adjoint au Maire de Viens, élu Secrétaire, l'association appelle les communes intéressées à la rejoindre pour construire l'action à mener dans le département.



Avec cette nouvelle représentation effective en Vaucluse, tous les départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont désormais dotés d'une association de Communes forestières active.

Quel avenir pour la gestion des forêts publiques françaises ?

Lors de ces assemblées générales, les débats ont également porté sur un sujet d'importance pour les communes propriétaires de forêt : la question de l'avenir de la gestion des forêts publiques en France.

Après plusieurs Contrats d'objectifs et de performance, signés entre l'Etat, l'Office national des forêts et les Communes forestières depuis 2012 pour définir les modalités de la gestion des forêts publiques et les moyens alloués à l'ONF, l'établissement ressort englué dans des difficultés financières récurrentes qui ont notamment conduit à un non respect des engagements successifs, notamment en termes de maintien des personnels de terrain.

Les Communes forestières se sont émues à plusieurs reprises – lors de chaque nouvelle mouture de COP- de cette situation et des efforts qu'elles ont dû consentir (2 €/ha/an, diminution du nombre d'agents sur le terrain...) face à un service public forestier selon elles de moins en moins garanti. A l'automne 2018, elles ont décidé d'aller discuter directement avec l'Etat et le ministère de tutelle de l'établissement public.

En effet, l'annonce de nouvelles suppressions de postes en 2018 puis 2019, alors même que certains sont vacants sur les territoires, et le vote du budget 2019 de l'ONF, par deux fois contre l'avis des Communes forestières, prévoyant l'encaissement des recettes des ventes de bois des forêts communales par l'ONF en lieu et place des trésoreries de la DGFiP, présentant un retard de paiement pour les communes, ont provoqué la colère des élus.



L'ensemble du réseau des Communes forestières, aux échelles départementale, régionale et nationale, s'est alors mobilisé dans une grande réflexion pour élaborer des propositions destinées à « *garantir un avenir à la gestion des forêts publiques françaises* ». « *Proposer plutôt que subir* » a été le fil rouge de cette réflexion.

Des propositions réunies dans un Manifeste

Plus largement, les élus des communes forestières ont conscience de l'urgence climatique et des attentes sociétales fortes : il devient pour eux « *crucial de renforcer le rôle d'intérêt général de la forêt et du bois et leurs contributions à l'atténuation du climat, à la préservation de la biodiversité et à la prévention des risques* ».

Un travail en groupes thématiques, avec l'implication des élus des unions régionales et associations départementales, a permis de dégager des grands principes qui sont aujourd'hui portés auprès de l'Etat : « *maintien du régime forestier, nécessité d'un grand service public forestier national, séparation des activités concurrentielles, construction d'une véritable gouvernance partagée* ».



Ces principes se déclinent en 7 propositions :

1. *Un régime forestier à conforter pour toutes les forêts des collectivités,*
2. *Un service public forestier national pour toutes les forêts françaises,*
3. *Un document de gestion durable, socle de la politique des collectivités propriétaires,*
4. *Souplesse et indépendance pour la gestion des forêts des collectivités,*
5. *Des élus acteurs de la commercialisation des bois,*
6. *Le Plan Local Forestier, outil des élus pour repositionner la forêt dans l'aménagement du territoire,*
7. *Disposer de tous les moyens de sa gestion par une transparence des données. »*

Ces propositions ont été rassemblées et détaillées dans un manifeste, soumis au débat du Congrès national des Communes forestières les 6 et 4 juin derniers à Epinal.



Le « *manifeste pour refonder la gestion forestière* », remodelé et amendé suites aux discussions avec les adhérents présents lors du Congrès, est disponible en ligne, et fera l'objet d'une communication officielle de la Fédération nationale des Communes forestières dans les prochains jours.

Deux rapports remis en parallèle

En parallèle, le 13 juin dernier, Anne-Catherine Loisier, présidente du groupe forêt-bois du Sénat, présidente des Communes forestières de la Côte d'Or et membre du bureau de la Fédération nationale des Communes forestières, a rendu son rapport devant la commission des affaires économiques. Ses recommandations rejoignent les propositions des Communes forestières.

Ce 27 juin, les Ministères de la transition écologique, de l'action et des comptes publics, de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, et de l'agriculture et de l'alimentation, viennent de communiquer sur la remise du rapport conjoint IGA, CGEDD, CGAAER, IGF sur l'évaluation du contrat d'objectifs et de performance 2016-2020 de l'Office national des forêts et de proposition de pistes d'évolution de l'ONF. L'Etat annonce le maintien d'un opérateur unique, du régime forestier et du versement compensateur, et l'activité concurrentielle serait « filialisée ». Ce rapport devrait être mis en ligne dans les prochains jours.

[www](#) [Lire l'article sur le retour sur l'assemblée générale des Communes forestières de Vaucluse](#)

[www](#) [Retrouver le manifeste des Communes forestières et les clés de lecture sur le site de la Fédération nationale](#)

[www](#) [Télécharger le rapport de la Sénatrice Anne-Catherine Loisier](#)

[www](#) [Lire le communiqué de presse des Ministères sur l'avenir de l'ONF](#)



> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois de juin :

FILIERE BOIS - Lancement du projet Les pins, source d'économie et d'emploi sur les territoires

Afin de valoriser au mieux les différentes essences de pins (pin d'Alep, pin noir d'Autriche, pin sylvestre, pin à crochets), les Communes forestières ont initié le projet « Les pins, source d'économie et d'emploi sur les territoires ». Ce dernier sera mené au bénéfice des territoires et de la filière forêt-bois de la région.

Le comité de pilotage de lancement du projet s'est tenu le mercredi 19 juin 2019 à Manosque..

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Réunions de bilan de saison de chauffe : 3 dates à retenir

Dans le cadre de la Mission Régionale Bois Energie, les Communes forestières convient les maîtres d'ouvrage de chaufferies bois et les acteurs de la filière bois énergie aux réunions bi-départementales de bilan de saison de chauffe, qui auront lieu le 4 juillet à Sisteron (04), le 9 juillet à Venelles (13) et le 12 septembre aux Adrets de l'Esterel (83).

[www Lire l'article complet](#)

PREVENTION INCENDIE - Lancement de la saison de lutte contre les feux de forêts 2019

Ce 5 juin, le ministre de l'intérieur a lancé officiellement la saison de lutte contre les feux de forêts, au lac du Salagou (Hérault), en présence du ministre de la Transition écologique et solidaire.

A cette occasion, la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) publie son dossier de presse «Protéger la forêt contre les incendies».

[www Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Assemblée générale de Bois des Alpes

L'association Bois des Alpes, qui gère la certification de qualité et d'origine des bois BOIS DES ALPES (TM) a organisé son assemblée générale le 27 juin dernier à Volonne (04).

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Retour sur le prix régional de la construction bois 2019

Le 13 juin dernier, s'est déroulée à Nice la remise des trophées du prix régional de la construction bois organisée par Fibois Sud, l'interprofession régionale forêt-bois.

[www Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Assemblée générale de Forêt Modèle de Provence

L'assemblée générale de l'association Forêt Modèle se tiendra le 2 juillet prochain de 14h à 17h30 à Septèmes-les-Vallons.

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Comité de pilotage final de l'action MOB+

Le dernier comité de pilotage du projet MOB+, issu de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Dynamic Bois lancé en 2015 par l'ADEME, se tiendra le 9 juillet prochain.

[www Lire l'article complet](#)



FILIERE BOIS - Journée événement sur le pin d'Alep

L'association France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'interprofession FIBOIS SUD invitent tous les acteurs de la filière forêt bois à une journée intitulée «BÂTIR DEMAIN AVEC LE PIN D'ALEP - La nouvelle richesse de nos forêts» le 12 juillet prochain de 10h00 à 16h00 à l'Hôtel de Région à Marseille.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Grand Prix départemental (05) de la construction et de l'aménagement durable

La 4ème édition du Grand Prix Départemental (05) de la construction et de l'aménagement durable a été lancée. Elle est ouverte cette année à l'ensemble des projets de construction et d'aménagement réalisés dans les Hautes-Alpes après le 1er janvier 2014.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES ESPACES THEMATIQUES ET LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Cartothèque interactive > <http://www.ofme.org/cartotheque>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières.

*Site animé par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le concours financier de la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org

